



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

TENTATIVE DE SANCTION POUR TENTATIVE DE SUICIDE

Les restructurations incessantes, le manque d'effectifs, la dégradation de la qualité de service, le management agressif engendrent une profonde détresse des cheminots.

En décembre dernier, submergé par la souffrance, un énième cheminot a tenté de mettre fin à ses jours. La direction tente de le sanctionner pour cela !

La CGT a saisi Guillaume Pépy d'une Demande de Concertation Immédiate relative aux risques psychosociaux et était reçue ce matin par la direction RH du Groupe Public Ferroviaire.

Un agent, aiguilleur dans la région des Pays de Loire qui, confronté à une dégradation insoutenable de ses conditions de travail, et après avoir vainement interpellé la direction, a tenté de mettre fin à ses jours par asphyxie au gaz sur son lieu de travail.

Une explosion inexplicable s'est produite, occasionnant à l'agent de multiples brûlures graves.

La direction d'entreprise envisagea dans un premier temps d'engager des poursuites pénales à l'encontre de l'agent pour dégradation des locaux ! Elle y renoncera face à la mobilisation des cheminots et des représentants locaux de la CGT.

Revancharde et niant sa propre responsabilité dans la souffrance des cheminots, la directrice d'établissement a engagé des poursuites disciplinaires à l'encontre de l'agent victime, n'excluant aucun niveau de sanction, jusqu'à 12 jours de mise à pied assortis d'une mutation disciplinaire.

Cet acharnement sur une personne qui déjà se trouve dans le plus profond état de désarroi interroge sur l'objectif poursuivi. La direction veut-elle masquer sa responsabilité dans l'état sanitaire de l'établissement, veut-elle occulter les effets du mal-travail, veut-elle inciter les plus fragiles au départ ou à l'irréparable ? Ou s'agit-il simplement d'actes isolés d'une personnalité dépourvue d'empathie ?

Saisi par la Fédération CGT des cheminots de ces agissements cyniques, le président Guillaume Pépy n'a pas daigné répondre ou intervenir.

La direction RH a, quant à elle, fait le choix de ne pas remettre en cause la procédure, et donc de soutenir les démarches de l'établissement. Cela confirme que la répression devient une vraie stratégie d'entreprise et prend des proportions de plus en plus importantes.

Les cheminots ne peuvent pas rester spectateurs de ces injustices sans réagir.

Si la direction confirme une sanction à notre collègue, la Fédération CGT des cheminots appellera à une journée de grève nationale.

